

## Site du

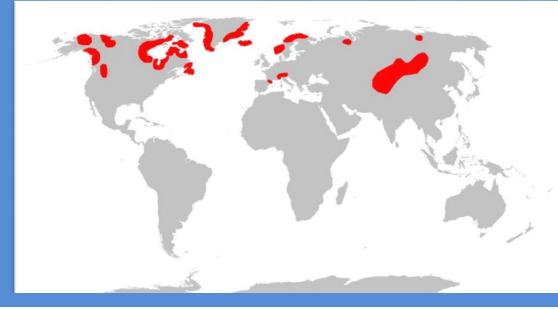
# Col des Trente Souches

Châteauneuf d'Entraunes (06)



Les espaces agro-pastoraux occupent plus de la moitié du territoire du Parc. Les Conservatoires botaniques nationaux y ont mené une étude concernant les zones humides (dans le cadre d'un projet européen ALCOTRA Paysage).

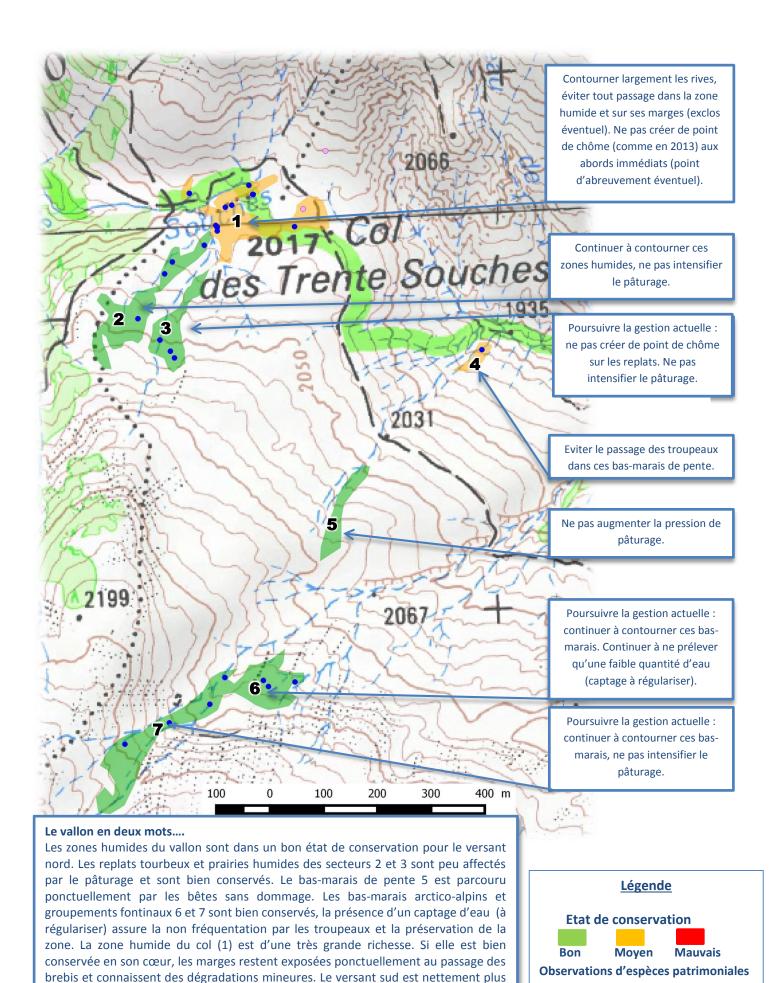
Il s'agit d'un état des lieux mené durant l'été 2014. La difficulté est de savoir si les pratiques actuelles permettent de préserver les paysages ou au contraire les détériorent, et de quand datent les dégradations observées. Ainsi, il s'agit, en concertation avec le berger et l'éleveur, de mieux comprendre les pratiques à maintenir ou à améliorer à l'avenir, en tenant compte des contraintes, besoins ou obligations pour la conduite des troupeaux.



### 2014

Parmi les zones humides remarquables présentes sur le territoire du Parc, les bas marais à *Carex bicolor* sont les plus remarquables : très rares, hérités de la période des glaciations, en limite de répartition sud, ils abritent plusieurs espèces protégées. Mais tous les autres types de zones humides méritent également notre attention : ce sont des milieux fragiles et sensibles.

Ci-contre : aire de répartition des basmarais à *Carex bicolor* 



exposé aux troupeaux (fort piétinement provoqué par le passage répété du troupeau)

puisqu'il abrite la cabane pastorale et les parcs de nuit. La conservation des zones humides de ce versant s'avère plus problématique : Souchet des Alpes et Laîche

bicolore y sont présents. Des abreuvoirs à flotteur pourraient y être installés.

< et = 1989

>1989

#### ETAT DE CONSERVATION DES HABITATS ET RECOMMANDATIONS DE GESTION



- Présence d'espèces patrimoniales
- Forte diversité en espèces et en habitats
- Passage ponctuel du troupeau sur les marges

Ce complexe de bas-marais tourbeux, sources et marécages est bien conservé, hormis sur les marges qui abritent l'Herbe à Bison (l'Hierochloë odorante) et qui sont exposés au passage ponctuel des brebis.



- Présence d'espèces patrimoniales
- Forte diversité en habitats
- Présence de sources riches en mousses

Ces bas-marais arctico-alpins abritent le Souchet des Alpes et la Grassette d'Arvet-Touvet. Ils ne semblent pas parcourus par les troupeaux. La prise d'eau ne semble pas affecter le bon fonctionnement de ces zones humides.



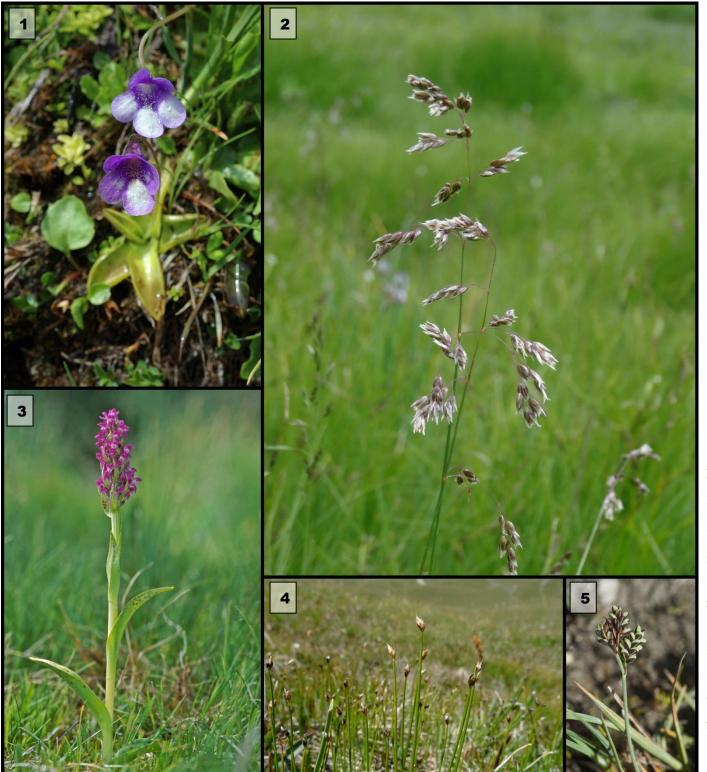
- Présence d'espèces patrimoniales
- Présence de prairies humides riches en espèces

Les replats et bords de cours d'eau situés en amont du col (2 et 3) sont constitués des prairies et marécages fertiles à hautes herbes, riches en flore et en faune. Ils abritent quelques espèces patrimoniales comme l'Herbe à Bison et des orchidées.

#### Qu'est-ce que l'état de conservation d'un habitat ?

Mesurer l'état de conservation d'un habitat équivaut à évaluer sa santé, son fonctionnement. Par exemple, une zone humide a besoin d'eau pour fonctionner. La quantité d'eau peut varier ainsi que sa qualité, ce qui affecte directement le fonctionnement du milieu et sa pérennité, donc sa conservation. L'habitat est une unité de végétation qui résulte des multiples facteurs du milieu (l'eau, la lumière, les nutriments...). Quand une tourbière est en mauvais état de conservation, cela signifie que son fonctionnement ne permet plus son maintien, elle sera remplacée par un habitat de moindre valeur patrimoniale en termes de biodiversité.

### **LES RICHESSES FLORISTIQUES**



Ces espèces sont caractéristiques des bas marais arctico-alpins, milieux relictuels très rares en France, plus fréquents dans le Nord de l'Europe.

- 1. Grassette d'Arvet-Touvet (*Pinguicula arvetii*) **Protection régionale**
- 2. Hiérochloë odorante (*Hierochloe odorata*) **Protection nationale**, appelée aussi herbe à Bison
- 3. Orchis couleur sang (Dactylorhiza incarnata subsp. cruenta) Protection régionale
- 4. Souchet des Alpes (*Trichophorum pumilum*) **Protection nationale**
- 5. Laîche bicolore (*Carex bicolor*) **Protection nationale**

Imprimé sur du papier 100 % recyclé – Mars 2017 – Parc national du Mercantouı